



**Légende**

- A4 : Terrains riverains des cours d'eau
- A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- EL7 : Servitude d'alignement
- B3 : Canalisations de distribution et de transport de gaz
- I4 : Canalisations électriques
- PT3 : Communications téléphoniques et télégraphiques
- PT3 FO : Communications téléphoniques et télégraphiques - Fibre optique
- T1 : Voie ferrée
- ▲ ACL : Monument historique
- ASI : Point de captage
- PT2 : Centre radiolélectrique
- ACL1 : Protection des Monuments historiques : périmètre
- ACL2 : Protection des sites inscrits et des monuments naturels
- AR3 : Magasins à poudre de l'armée
- AR6 : Abords de champs de tir
- ASI1 : Protections des captages - Périmètre immédiat
- ASI2 : Protections des captages - Périmètre rapproché
- ASI3 : Protections des captages - Périmètre éloigné
- EL7 : Alignement des voies publiques
- B3 : Canalisation de transport de gaz : périmètre
- I4 : Lignes électriques aériennes
- I4 : Lignes électriques souterraines
- INT1 : Cimetières
- INT2 : Installations classées
- PT1 : Télécommunications - Protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 : Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT3 : Réseau de communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 : Voies ferrées
- T4 : Ballage aéronautique
- T5 : Désalignement aéronautique
- T7 : Extérieur des zones de désalignement
- Limites communales

DEPARTEMENT DU CHER  
Communauté de Communes de La Septaine



**P.L.U.i.**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.1. - Servitdes d'Utilit Publique  
A - Plan

4 - Commune de Crosse  
Echelle : 1 / 7 500e

Projet réapprouvé par délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2020.